

Les CQP de la branche CAOUTCHOUC

Le Certificat de Qualification Professionnelle : certification qui atteste les qualifications professionnelles relatives à un métier ou un emploi propre à la branche et ayant la même valeur dans toutes les entreprises du secteur.

Créé et délivré au sein de la branche professionnelle du Caoutchouc*, le CQP est un accompagnement des évolutions de l'entreprise et une réponse aux attentes des salariés.

Les métiers du Caoutchouc nécessitant la maîtrise de compétences et de savoirs spécifiques, la branche du Caoutchouc a créé **3 CQP** :

- **Opérateur de fabrication caoutchouc**
- **Conducteur d'équipements industriels**
- **Animateur d'équipe**

Public concerné L'accès aux CQP du Caoutchouc est ouvert, quels que soient l'âge, le parcours professionnel, la formation, la taille de l'entreprise pour les :

- **Débutants dans la vie professionnelle**, bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation dans la branche.
- **Candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE)** disposant d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans les 5 dernières années d'activité dans la branche.
- **Demandeurs d'emploi**, inscrits à Pôle emploi, dans le cadre du dispositif de la préparation opérationnelle à l'emploi (POE).
- **Salariés en activité** d'une entreprise de la branche du Caoutchouc ayant une expérience professionnelle d'au moins 6 mois.

Sur mesure Le CQP peut s'obtenir **avec ou sans formation** : selon l'expérience professionnelle et les compétences évaluées lors du **repérage préalable**. Un parcours de développement individuel est proposé pour les compétences non maîtrisées.

Un CQP, pour quoi faire ?

- Développer ou renforcer les compétences
- Valoriser l'expérience professionnelle et impliquer le salarié dans son parcours professionnel
- Evoluer professionnellement, changer de métier
- Faire reconnaître les compétences dans la branche du Caoutchouc
- Avoir une certification reconnue dans toutes les entreprises de la branche du Caoutchouc.

Bon à savoir ! Ces CQP donnent lieu, au profit des salariés, à une reconnaissance dans la grille de classification de la CCNC.

Evaluation Qu'il soit interne ou externe à l'entreprise, **l'évaluateur** est formé et habilité par la branche du Caoutchouc.

- **Des évaluateurs impérativement différents** pour les phases de repérage préalable des compétences et d'évaluation finale des compétences.
- Préparation de l'évaluation : individualisée et nécessitant des temps d'observation en situation de travail et un temps d'entretien.
- Communiquer auprès des salariés
- Assurer le montage administratif et financier du projet

Passerelles

- Si les compétences d'un CQP sont communes à plusieurs CQP, pour acquérir un autre CQP, il est simplement nécessaire d'obtenir les compétences manquantes.
- **Passerelle interbranche, les CQPI** Reconnaissance des certifications par d'autres branches professionnelles pour valoriser les acquis d'un secteur à l'autre et assurer la mobilité des salariés.

* Accord de branche du 15 juin 2011 relatif aux CQP et au FPSPP

Préparer et obtenir un CQP : un parcours en plusieurs étapes adapté à votre profil

Entretien pour définir un parcours de développement des compétences adapté

Le responsable hiérarchique ou son représentant et/ou un intervenant interne ou externe formé et habilité pour conduire l'entretien + le candidat

¥ Guide de repérage des compétences et des besoins en formation

Formateur interne ou externe + le candidat

Entretien

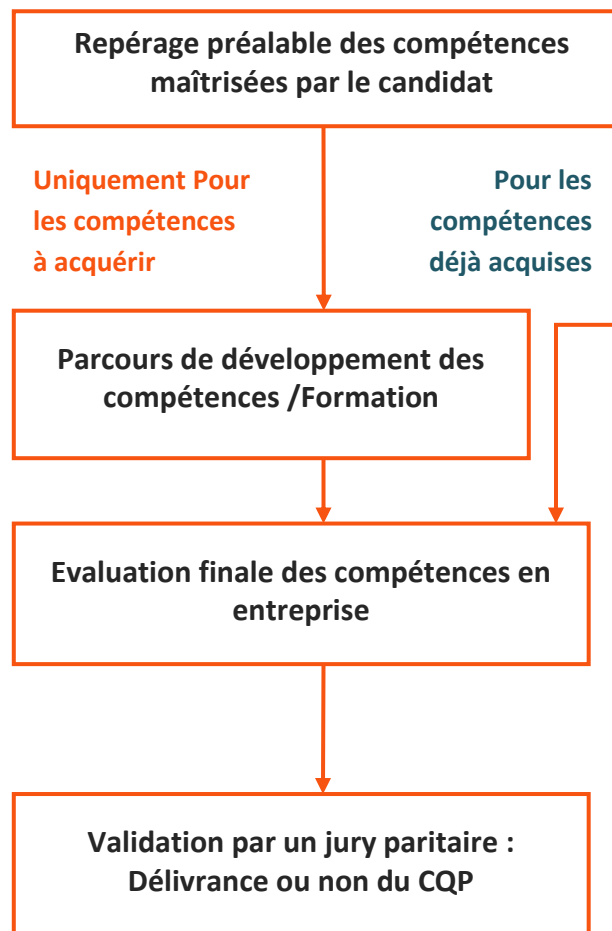
Le responsable hiérarchique ou son représentant + Un évaluateur externe ou interne formé et habilité par la branche + le candidat

¥ Livret d'évaluation

Délibération souveraine du jury à partir du livret d'évaluation renseigné

Jury paritaire : représentants des organisations syndicales de salariés et des organisations professionnelles des employeurs

¥ Guide jury



Pour recueillir toutes les informations sur la démarche et les outils CQP, les conditions pour s'inscrire et sélectionner votre évaluateur agréé www.metiers-caoutchouc.fr